

Généalogiste

Vous êtes généalogiste amateur et vous souhaitez consulter des documents nominatifs conservés aux Archives départementales du Bas-Rhin ?

Grâce à la numérisation des registres paroissiaux, des documents d'état civil ainsi que des recensements de population, vous pouvez désormais effectuer une partie de vos recherches à distance grâce aux applications [Adeloch](#) et [Ellenbach](#).

Néanmoins, il est important de préciser que beaucoup de documents nominatifs ne sont pas numérisés et accessibles en ligne, par exemple : les archives notariales, les registres matricules, les dossiers nominatifs (tels que dossiers de personnel, dossiers des renseignements généraux, etc). Pour consulter les originaux, vous pouvez vous rendre en salle de lecture.

Les fiches méthodologiques d'aide à la recherche indiquées en lien sur cette page vous permettront d'orienter et d'approfondir vos recherches.

Enfin, une exposition réalisée en 2013 par l'équipe des Archives départementales du Bas-Rhin et intitulée "Histoires de vie, généalogie" vous donnera une approche historique et originale de la pratique de la généalogie. Il est encore possible de la visiter sous sa forme virtuelle en cliquant sur le lien situé sur la droite de votre page.

Fonctionnement de la salle de lecture



Une première visite aux Archives peut être intimidante. L'accueil et l'accompagnement des usagers sont des aspects particulièrement importants du métier d'archiviste : l'ensemble du personnel est à votre disposition pour vous permettre une séance de travail efficace.

[Lire la suite](#)

Fiche méthodologique pour établir sa généalogie



Les Archives départementales vous proposent quelques conseils méthodologiques pour retracer l'arbre

généalogique de votre famille.

Les Archives départementales vous proposent quelques conseils méthodologiques pour retracer l'arbre généalogique de votre famille.

Fiche méthodologique pour les recensements et recensements



Vous cherchez à connaître l'adresse ou la composition d'une famille à une date donnée ? Vous vous intéressez à l'histoire démographique ? Voici quelques conseils pour démarrer une recherche dans les listes nominatives conservées aux Archives départementales du Bas-Rhin.

[Lire la suite](#)

Conditions de communicabilité



La consultation des documents conservés aux Archives est conditionnée à leur état matériel et aux règles de communicabilité fixées par le livre II du Code du patrimoine, modifié par la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008.

[Lire la suite](#)

Reproduction et utilisation des documents



Toute reproduction, qu'elle soit effectuée par des moyens personnels ou fournie par les Archives départementales du Bas-Rhin est encadrée : soit par l'acceptation des conditions de réutilisation dans le cas d'un usage gratuit, soit par une licence payante en cas d'usage commercial.

Toute reproduction, qu'elle soit effectuée par des moyens personnels ou fournie par les Archives départementales du Bas-Rhin est encadrée : soit par l'acceptation des conditions de réutilisation dans le cas d'un usage gratuit, soit par une licence payante en cas d'usage commercial.

Horaires

Du lundi au vendredi :
De 8h30 à 17h en continu.

Ouverture à 10h00 le 1er jeudi du mois.

Demande de nouveaux documents interrompue entre 11h15 et 12h45 et à partir de 16h15.

Fermetures annuelles :
Vendredi-Saint et 26 décembre.

Conseils pratiques

[Rechercher un ancêtre militaire](#)

[Rechercher un ancêtre émigré](#)

Contact & Information

DIRECTION DES ARCHIVES DU PATRIMOINE ET DE LA MÉMOIRE DU BAS-RHIN

6 rue Philippe Dollinger

67100 Strasbourg

Tél : +33 (0)3 69 06 73 06

Fax : +33 (0)3 69 33 21 39

Courriel : archives@bas-rhin.fr

Web : <http://archives.bas-rhin.fr>

Salle de lecture ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h en continu.

Ouverture à 10h le premier jeudi du mois

